



Chess club Gambit Bonnevoie

Invitation for the Individual Rapid Championship U20 2012-2013 of the FLDE

Sunday the 14th of April 2013

The Individual Rapid Championship is open to all players younger than 20 years old that have a FLDE license.

The Rapid Championship U20 consists of two tournaments:

- **Category A:** For players with more than 1500 ELO
- **Category B:** For players with less than 1500 ELO

The number of rounds will depend on the number of players per tournament. The maximum number of rounds is 7 (see FLDE tournament regulations point 4.1).

Hours

09:00-09:30	<i>Confirmation of participation</i>
10:00-11:00	Round 1
11:00-12:00	Round 2
12:00-13:00	Round 3
14:00-15:00	Round 4
15:00-16:00	Round 5
16:00-17:00	Round 6
17:00-18:00	Round 7
18:30	<i>Prize-giving</i>

The championship will take place in Gambit Bonnevoie's premises:

Hall Omnisports de Bonnevoie
42, rue Jean-François Gangler
L-1613 Luxembourg
Phone: +352 48 05 10/+352 621 21 33 68

Please enrol by sending an e-mail to info@gambit.lu
until Friday the 12th of April 2013

For more information : Willem van Gemert (info@gambit.lu/+352-621-213368)



Cercle d'échecs Gambit Bonnevoie
Hall Omnisports de Bonnevoie
42, rue Jean-François Gangler
L-1613 Luxembourg
Web site : <http://www.gambit.lu>
E-mail: info@gambit.lu
Phone: +352 48 05 10

The following general and specific provisions of the tournament regulation of the FLDE apply to the championship (in French):

4 TOURNOIS INDIVIDUELS : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4.1 Minimum de participants et système de jeu

4.1.1 Les championnats individuels n'ont lieu que si au moins quatre joueurs se présentent pour la première ronde.

4.1.2 Si le nombre des participants est trop élevé pour permettre un tournoi à tour complet, on appliquera le système suisse. Dans ce cas, au moins 5 (cinq) rondes seront à jouer.

Le nombre des rondes sera porté à 7 (sept) à partir de 15 (quinze) participants.

4.2 Frais d'inscription

La FLDE demande des frais d'inscription pour tous les tournois individuels à l'exception des tournois de jeunes.

4.3 Avancement ou report de parties

4.3.1 Sous réserve de l'accord de l'arbitre, deux joueurs peuvent avancer leur partie.

4.3.2 En principe, le début des parties ne peut être reporté. Dans des cas bien justifiés, l'arbitre peut autoriser un report d'une heure au maximum. Dans la dernière ronde, tout report de partie est exclu.

4.4 Absences

Un joueur absent une fois sans excuse ou plus d'une fois avec excuse est éliminé et soumis aux sanctions prévues par le règlement disciplinaire de la FLDE.

4.5 Résultats de joueurs éliminés ou retirés

4.5.1 Lors de tournois à tour complet, les parties des joueurs éliminés ou retirés au cours du tournoi sont annulées, à moins que la moitié n'en aient déjà été jouées.

4.5.2 Lors de tournois à système suisse, toutes les parties jouées comptent pour le classement.

4.6 Classement final

4.6.1 Le classement final se fait suivant les points obtenus dans les parties.

4.6.2 En cas d'égalité pour les rangs donnant droit à un titre ou à une autre récompense, on appliquera dans l'ordre les critères suivants : FLDE Règlement des Tournois – Révision 10 mai 2012 12/21

a) pour un tournoi à système suisse :

1. la rencontre directe ;
2. le cumul des points après chaque ronde (*sum of scores*) ;
3. la moyenne la plus élevée des points Elo des adversaires ;
4. match de barrage immédiat portant sur deux parties avec une cadence de 25 minutes ;
5. match(s) de barrage immédiat(s) portant sur deux parties avec une cadence de 5 minutes.

b) pour un tournoi à tour complet :

1. la rencontre directe ;
2. l'évaluation Sonnenborn-Berger ;
3. le nombre plus élevé de parties gagnées ;
4. match de barrage immédiat portant sur deux parties avec une cadence de 25 minutes ;
5. match(s) de barrage immédiat(s) portant sur deux parties avec une cadence de 5 minutes.

4.7. Titres

4.7.1 Le meilleur joueur satisfaisant aux conditions de sélection exigées par l'article 5.2.1 du ROI pour des tournois à caractère de représentation nationale, obtient le titre et le diplôme de Champion de Luxembourg, avec mention de la catégorie respective (A, B, C, blitz, rapid chess, dames, vétérans, U20, U18, U16, U14, U12, U10, U8, rapid chess U20 catégorie A, rapid chess U20 catégorie B).

4.7.2 Un joueur ne remplissant pas les conditions de l'article 4.7.1, obtient, en cas de victoire, le titre et le diplôme de Champion de la FLDE, avec mention de la catégorie respective.

4.8 Médailles

4.8.1 Indépendamment de sa nationalité, le premier de chaque tournoi individuel se voit remettre une médaille d'or, le deuxième une médaille d'argent, le troisième une médaille de bronze.

4.8.2 Cette disposition vaut aussi pour les trois premiers des catégories B et C du championnat individuel toutes catégories.

4.9 Règlements spéciaux

Pour les dispositions non prévues par le règlement des tournois, la Commission technique établit un règlement particulier qui doit être affiché pendant la durée du tournoi dans la salle de jeu, ensemble avec les règlements spécifiés à l'article 1.6.

5.9 CHAMPIONNAT U20 INDIVIDUEL DE RAPID CHESS

5.9.1 Les champions de Luxembourg U20 catégorie A (à partir de 1.500 points) et U20 catégorie B (pour les joueurs ayant moins de 1.500 points) de rapid chess sont déterminés annuellement aux championnats individuels des jeunes en rapid chess.

5.9.2 Le tournoi comprendra sept rondes au plus et se déroulera suivant les règles du rapid chess de la FIDE.

5.9.3 Le classement se fait suivant l'article 4.6.



Cercle d'échecs Gambit Bonnevoie

Hall Omnisports de Bonnevoie
42, rue Jean-François Gangler
L-1613 Luxembourg

Web site : <http://www.gambit.lu>
E-mail: info@gambit.lu
Phone: +352 48 05 10